NOMENCLATURE DE LA CERTIFICATION CERTIPROPRE

Les natures d'interventions et de prestations d'hygiène sont nombreuses et techniques. **Chaque entreprise de propreté peut se faire certifier sur un ou plusieurs domaines,** valorisant ainsi compétences et maîtrise de ses prestations et services auprès de ses clients et prospects.

101	Activités classées dans le nettoyage en milieu classique
10 101	Entretien de locaux
10 102	Moyens de transport
10 103	Hôtellerie
10 104	Locaux industriels hors process
10 105	Mise en propreté - Décontamination de Réseaux Aérauliques
10 106	Investigation - Diagnostic de Réseaux Aérauliques
10 107	Santé et milieu médical zones 1 et 2

102	Activités classées dans le nettoyage en milieu contrôlé
10 201	Environnement contrôlé
10 202	Agroalimentaire Restauration traditionnelle et petit commerce
10 203	Agroalimentaire Cuisine centrale, Ateliers dans la grande distribution
10 204	Industrie agroalimentaire
10 205	Agroalimentaire Atmosphère microbiologiquement maîtrisée
10 206	Pharmaceutique et cosmétique Zones D-C, B, A (BPF)
10 207-A	Santé et milieu médical zones 1, 2 et 3
10 207-B	Santé et milieu médical zones 1, 2, 3 et 4
10 208	Mise en propreté - Décontamination de réseaux aérauliques
10 209	Investigation - Diagnostic de réseaux aérauliques

103	Mise en œuvre de prestations de services associés
10 301	Services rendus aux occupants (Activités de gestion - Préparation des salles & Accueil, Activités de manutention - Déménagements internes, Activités de classement - Destruction d'archives, Activités de gestion des approvisionnements, Stockage, Mise en place des fournitures et consommables bureautique, Courrier, Courses)
10 302	Services aux bâtiments Maintenance de patrimoine immobilier de 1er et 2eme niveau (cf norme FD X 60 000) et opérations de maintenance ne nécessitant pas de procédures complexes et / ou des équipements portatifs d'utilisation complexe
10 303	Services aux bâtiments Gestion des DIB (Déchets Industriels Banals) : tri et conditionnement
10 304	Services aux procédés Mise en propreté de process client : maintenance de niveaux 1 et 2 des installations techniques (cf norme FD X 60 000)
10 305	Services aux procédés Gestion des DIS (Déchets Industriels Spéciaux) issus du process client : tri, collecte et conditionnement
10 306	Mise en propreté et entretien d'espaces verts : tonte, taille de haies, ramassage de feuilles et arrosage
10 307	Services aux Bâtiments : Mise en propreté et Décontamination de surfaces contaminées par des moisissures

104	Activités classées dans la décontamination après-sinistre
10 401	Mise en propreté et Décontamination après incendie et/ou dégât des eaux
10 402	Mise en propreté et Décontamination de scènes traumatiques (décès, accidents corporels graves...)
10 403	Mise en propreté et Décontamination de scènes insalubres (syndrome de Diogène, Coprolithes volatiles...)

201	Service aux particuliers
20 101	Entretien de la maison

Le Référentiel CERTIPROPRE® et le programme de certification sont communicables sur simple demande.